



À LA UNE

- Nouvelle communication du SICTIAM
- Les Rencontres Proximité
- Les offres cybersécurité
- Le conseil RGPD
- La nouvelle offre d'éclairage public
- La Fibre Optique

#ChersAdhérents

Avec l'ensemble des membres du bureau et des agents du SICTIAM, nous sommes heureux de vous annoncer le lancement de notre nouveau magazine Le Mensuel du SICTIAM, qui vous sera distribué chaque mois, à partir d'avril.

De nos jours, la communication numérique est omniprésente, que ce soit par le biais des réseaux sociaux, des e-mails ou des applications de messagerie instantanée. Le SICTIAM s'engage à fournir à tous ses adhérents une communication accessible et de qualité, c'est pourquoi, nous avons fait le choix d'une publication mensuelle.

Ce projet ambitieux, mené par nos équipes, a pour but de vous communiquer, chers Adhérents, une information régulière et détaillée sur les trois domaines de compétences du SICTIAM : les services numériques, le déploiement de la fibre optique et les énergies.

Le SICTIAM existe grâce à nos adhérents engagés, portés par les valeurs du service public et sensibles aux actions solidaires et collectives. Dans la continuité de placer l'adhérent au cœur des priorités du SICTIAM, je suis convaincu que ce nouvel outil de communication est un véritable atout pour renforcer notre proximité et améliorer la connaissance sur les missions du SICTIAM.

Nous espérons que ce nouveau média sera accueilli favorablement par tous, et qu'il contribuera à renforcer nos liens, ainsi que notre rayonnement sur l'ensemble des territoires.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes
Président du SICTIAM



#RencontresProximité

Afin de mettre en œuvre le message du Président Charles Ange Ginésy, qui souhaite replacer l'adhérent au cœur de notre stratégie, le SICTIAM organise des Rencontres Proximité.

L'objectif principal est de venir à votre rencontre sur vos territoires pour présenter notre actualité ainsi que les nouveautés que nous vous proposons, et ce, autour de sujets présentant des enjeux majeurs : numérique, télécommunications, énergies.

Ce syndicat est le vôtre, et nous souhaitons prendre en compte vos suggestions pour améliorer le service, mieux vous servir et renforcer la confiance. Nous comptons sur votre participation !

Les prochaines Rencontres Proximité :

JEUDI 27 AVRIL - Puget-Théniers
JEUDI 11 MAI - Saint-Martin-du-Var
JEUDI 1ER JUIN - Saint-Martin-Vésubie
JEUDI 22 JUIN - Saint-Vallier-de-Thiery
JEUDI 29 JUIN - Sospel
JEUDI 6 JUILLET - CADAM Nice
JEUDI 7 SEPTEMBRE - SICTIAM

Planning prévisionnel. N'hésitez pas à vérifier les dates et à vous inscrire sur www.sictiam.fr/rencontres-proximite



#Cybersecurité

Mutualiser pour mieux se protéger !

Dans le cadre de ce nouveau magazine mensuel, nous avons décidé de mettre en lumière un enjeu crucial pour les collectivités et établissements publics : la cybersécurité. Avec la montée en puissance des cyberattaques, il est plus important que jamais de se prémunir contre ces menaces et d'assurer la protection de nos systèmes d'information.

C'est pourquoi, le SICTIAM a développé des offres d'accompagnement spécialement conçues pour ses adhérents afin de les aider à relever ce défi :

Simulation d'hameçonnage (ou phishing)

Nos experts en cybersécurité mettent en place des scénarios réalistes d'attaques d'hameçonnage pour évaluer la vigilance de vos agents. En les exposant à des courriels ou des messages imitant ceux utilisés par les cybercriminels, nous évaluons leur propension à cliquer sur un lien ou à fournir des informations sensibles. Cette approche pédagogique permet de sensibiliser les utilisateurs aux risques et d'identifier les axes d'amélioration en matière de sécurité informatique.

Pare-feu (ou firewall)

Le pare-feu est un élément essentiel dans la protection de votre système d'information. Ce dispositif de sécurité informatique protège votre réseau des accès non autorisés en filtrant le trafic internet indésirable ou suspect, et ainsi répondre aux exigences légales. Le SICTIAM met à votre disposition son expertise pour installer, configurer et maintenir un pare-feu conforme aux recommandations de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information).

Grâce à une nouvelle offre de service Madis Cyber permettant d'assurer la sensibilisation des élus et agents, de procéder à une évaluation des risques potentiels dans la collectivité mais aussi de définir et accompagner la mise en œuvre d'actions de sécurisation, le SICTIAM s'engage à fournir les outils et les conseils nécessaires pour renforcer votre cybersécurité et ainsi garantir la protection de vos données et services numériques.

N'attendez plus pour bénéficier de notre accompagnement et contactez-nous ! ✉ mco@sictiam.fr

20%

des cyberattaques ciblent les collectivités publiques

94%

des logiciels malveillants sont délivrés par mail

159

structures publiques attaquées depuis 2019

#RGPD

L'un de nos adhérents a été victime d'une arnaque au RIB ! Cette expérience permet de souligner l'importance de chiffrer les données critiques avant leur envoi.

Ça n'arrive pas qu'aux autres !

Le mail d'une collectivité a été intercepté par un cybercriminel qui a remplacé le RIB joint par le sien en conservant le contenu du mail d'origine. Le destinataire ne s'est aperçu de rien et a effectué le virement. C'est la banque qui a donné l'alerte et permis d'éviter l'escroquerie.

Le chiffrement limite le risque

Le chiffrement est une méthode recommandée par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui consiste à protéger ses documents en les rendant illisibles par toute personne n'ayant pas le droit.

Besoin d'étudier les différentes options possibles pour le chiffrement des données ?

✉ dpo@sictiam.fr

#Énergies

Focus Éclairage Public

Le fonctionnement historique de la maintenance « à la demande » en matière d'éclairage public ne correspondait plus aux attentes de nos adhérents. Face à ce constat, le Président du SICTIAM, Charles Ange Ginésy, a demandé aux services d'étudier une refonte complète de notre offre de service qui a été soumise et approuvée par le Comité Syndical du 23 février. Cette proposition, en adéquation avec nos statuts, donne la possibilité aux communes de choisir, en toute connaissance de cause, l'option la plus adaptée à leurs besoins.

Si les possibilités antérieures de délégation de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement uniquement restera possible, ainsi que la possibilité de rester sur un mode de fonctionnement de la maintenance à la carte, un certain nombre d'options complémentaires, elles aussi à la carte, seront proposées :



L'équipe de la Direction Énergies du SICTIAM

- Un audit complet avec géoréférencement des points lumineux
- Le géoréférencement réglementaire des réseaux
- La mise à disposition d'un outil de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur
- La mise à disposition d'un logiciel de gestion des DT/DICT, voire la prise en charge par le SICTIAM de cette prestation
- La mise en place d'une astreinte dédiée à la maintenance

La principale nouveauté est de pouvoir bénéficier d'une offre au forfait (montant par type de point lumineux) intégrant la maintenance préventive et curative courante de l'ensemble des points lumineux mais également de toutes les options ci-dessus.

En parallèle, dans le cadre du GREEN Deal et du contexte lié à la gestion des énergies, le Président a souhaité apporter un appui supplémentaire aux communes pour accélérer la modernisation de leur parc d'éclairage public (moins de 30% du parc a migré en LED à ce jour).

En conséquence, nous proposons aux communes de rejoindre un programme mutualisé ambitieux de modernisation de l'éclairage public pour viser un objectif de rénovation à 100% du parc à l'horizon 2027.

La construction d'un programme mutualisé à l'échelle du SICTIAM permettra de mobiliser des financements importants. Nous travaillons également avec la banque des territoires sur des solutions pour préfinancer les restes à charge des communes.

Les services de la direction Énergies du SICTIAM sont à la disposition des communes pour évoquer plus en détail l'ensemble de ces dispositifs. ✉ energies@sictiam.fr

#FibreOptique

Le SICTIAM vous offre un aperçu du déploiement de la fibre optique dans les Alpes-Maritimes, qui progresse activement grâce aux efforts concertés des entreprises, de notre fournisseur Altitude Infrastructure et de notre équipe. Ces efforts incluent la clarification des processus de construction et de réception, la mise en place d'un outil de pilotage partagé et l'amélioration de la qualité à travers des ateliers dédiés et la mise en œuvre de moyens techniques et humains adaptés pour permettre une accélération du projet.



À ce jour :

31 172 prises sont commercialisables
Soit près de 40% du projet réalisé

Le Saviez-vous ?

Avec la fibre, la vitesse de connexion peut être jusqu'à 100 fois plus rapide qu'avec une ligne ADSL.

L'opérateur historique prévoit de mettre fin au cuivre (ADSL) d'ici 2030.



Le recettage permet de vérifier que la fibre est correctement installée



L'équipe du SICTIAM se tient à la disposition de chaque commune pour communiquer l'état d'avancement du déploiement de la fibre, le niveau de couverture et répondre à vos questions et celles des administrés. ☎ 04 89 89 79 06 ✉ numerique@sictiam.fr

Guide de l'Élu

Retrouvez la carte interactive de déploiement du réseau fibre optique de votre territoire sur www.la-fibre-06.fr.

#OutilduMois

Catalogue de services

Le SICTIAM existe grâce aux adhérents engagés, portés par les valeurs du service public et sensibles aux actions solidaires et collectives. L'essentiel est de mettre en place en votre faveur une politique de mutualisation forte dotée de ressources d'experts.

Afin de répondre aux besoins des adhérents, le SICTIAM impulse une nouvelle dynamique en matière d'offres. Notre catalogue propose de nouveaux services :



Gestion de l'information et cybersécurité
Environnement de travail
Relations avec les usagers
Pilotage et gestion des services
Aménagement du territoire et réseaux



Économies d'échelle sur les meilleures solutions du marché



90 agents à votre service



#Formation

Et si vous faisiez le choix de monter en compétences ?
Le SICTIAM porte la dynamique de la formation des agents de l'ensemble des collectivités adhérentes, sur les sujets du numérique et la maîtrise des applications métiers. Notre adage, former pour plus d'efficacité, plus de qualité !

Notre objectif, rendre vos équipes plus autonomes avec des tarifs abordables à partir de 162,50 euros pour des formations mutualisées.



Nous pouvons aussi organiser d'autres événements groupés. Une thématique ? Un groupe d'agents ? Un lieu ? Nous nous chargeons d'organiser votre formation !

Catalogue et inscriptions :
www.sictiam.fr/calendrier-de-formation

688
agents formés
en 2022

91
formations
prévues en
2023



<https://catalogue.sictiam.fr/>

#RejoignezNous

Le SICTIAM renforce ses équipes pour mieux répondre aux besoins de ses Adhérents

Consultant.e Métiers
Services Techniques

Administrateur.trice
Système DevOps

Chargé.e d'affaires sur le réseau de distribution publique d'électricité

Technicien.ne SIG

Consultant.e Métiers RH

Chargé.e de projet SIG des réseaux de télécommunications

Assitant.e aux Adhérents Métiers RH

www.sictiam.fr/recrutement



sictiam

Business Pôle 2, 1047 Rte des Dolines, 06560 Valbonne
04 92 96 92 92 - contact@sictiam.fr - www.sictiam.fr

